

Guide de labellisation



Prévenir, Sensibiliser, Agir

Table des matières

Introduction	2
I. Pourquoi s'engager dans ce label ?	3
II. Cahier des charges	4
III. Processus de labellisation	5
IV. Comment, par qui et combien de temps est attribué le label ?	5
V. Coût du Label "Rebond"	6
VI. Modalités de communication	7
VI. Annexes	7

Introduction

Un enfant sur 7 est victime de violences dans le sport, c'est dans ce contexte que l'association Rebond a été créée en 2017.

L'association Rebond est engagée dans la lutte contre les violences sur mineurs, spécifiquement dans le domaine sportif.

Fondée avec l'objectif de protéger les jeunes athlètes, Rebond œuvre à travers plusieurs axes :

- ❖ **Prévenir** : Mise en place de programmes de formation à destination des éducateurs sportifs et du personnel scolaire sur la détection et la prévention des abus.
- ❖ **Sensibiliser** : Sensibilisation des jeunes, des parents , des dirigeants et bénévoles des structures sportives sur les risques de violences et d'emprise.
- ❖ **Agir** : Soutien aux victimes à travers l'organisation de week-ends de reconstruction. Témoignage et partage d'expérience par l'art (Livre "Si un jour quelqu'un te fait du mal"; Exposition (é)preuves ; projet Education, Rebond Cup, Rebond Run ...)

Notre objectif est d'instaurer une culture de tolérance zéro face aux violences dans le sport et d'assurer la sécurité des mineurs dans tous les milieux sportifs.

Vous pouvez y contribuer en choisissant d'être **labellisé « *Rebond* »** et d'**adhérer à Rebond**.

Le label « Rebond » s'adresse à tous les **clubs et structures sportives**. **Aucun nombre d'adhérents minimum n'est exigé**, l'objectif étant de protéger l'intégralité des enfants.

I. Pourquoi s'engager dans ce label ?

A. Les objectifs de la labellisation

Le Label « Rebond » est un engagement fort des clubs, comités et ligues sportifs envers la **sensibilisation, la formation et la promotion d'un environnement sportif sain et bienveillant**, visant à prévenir les violences psychologiques, physiques et sexuelles sur mineurs. Il est attribué aux clubs qui s'impliquent activement dans la protection des jeunes athlètes et dans la création d'un cadre sécurisant pour tous les acteurs du club.

B. Les bénéfices de la labellisation pour les structures

Le Label « Rebond » permet à chaque structure labellisée de :

- ✓ Contribuer à la lutte contre les violences en **créant un espace sécurisé** pour les jeunes, les éducateurs et tous les participants, tout en véhiculant des messages éducatifs et positifs.
- ✓ **S'entourer de professionnels, bénévoles, parents de sportifs et sportifs sensibilisés** aux violences faites aux enfants
- ✓ **Bénéficier de supports pédagogiques** (pancartes, affiches et documentations, etc...) fournies par l'association « Rebond ».
- ✓ Aménager un ou plusieurs « **terrain Rebond** » customisés aux couleurs et à la charte graphique de REBOND (financé par les partenaires ; cf. les visuels en annexe n°1).
- ✓ **Devenir un acteur privilégié pour accueillir les projets** mis en œuvre par l'association.

C. L'adhésion à Rebond : un moyen de pérenniser les bénéfices de la labellisation

Un club labellisé "Rebond" peut également adhérer à l'association. Cette adhésion lui permettra de pérenniser les bénéfices de la labellisation en lui donnant **accès à un suivi, des conseils et d'autres supports**.

Vous pouvez retrouver le détail de ces supports à la page 6, dans la rubrique consacrée aux tarifs de l'adhésion.

II. Cahier des charges

CAHIER DES CHARGES DU LABEL « CLUB REBOND »		
Critères	Points évalués	Exemples de preuves à apporter
<i>Sensibilisation</i>		
1) Organiser des actions pour sensibiliser tous les membres du club	Cette sensibilisation implique de former avec l'association Rebond les membres en place au jour de la labellisation ainsi que les nouveaux à leur arrivée. Elle concerne toute personne en contact avec les jeunes (dirigeants, bénévoles, arbitres, enseignants, parents) et les jeunes eux-mêmes. Elles peuvent prendre différentes formes : témoignages et tables rondes, conférences et ateliers, expositions (é)preuves , lectures éducatives...	<ul style="list-style-type: none"> - Éléments de communication autour de l'évènement (posts sur les réseaux sociaux...) - Attestation délivrée à la fin de la formation
2) Affichage et distribution de contenus de sensibilisation	Le club s'engage à afficher et distribuer les documents fournis par l'association Rebond (affiches, flyers...).	<ul style="list-style-type: none"> - Éléments de communication autour de l'évènement (posts sur les réseaux sociaux...)
<i>Formation</i>		
1) Former des référents intégrité	Le référent intégrité doit être capable de recueillir la parole, de signaler les faits à la Cellule Signal-Sports du Ministère des Sports, de maintenir un contact privilégié avec la SDJES, la cellule intégrité de la fédération et l'association Rebond pour assurer le suivi des cas. Il peut être salarié, ou bénévole de la structure. Son statut doit lui permettre suffisamment d'indépendance pour ne pas être inquiété en cas de révélation. La création d'un binôme de référents est également possible. Le mandat de référent est à la liberté du club, mais ne peut excéder 10 ans.	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation délivrée à la fin de la formation - Fiche de poste, organigramme... - Modalités de communication sur l'existence de la personne référente et son rôle aux parties prenantes (mails, article dans les contrats, réunion d'information, note...)
<i>Action caritative</i>		
Organiser un évènement annuel au profit de l'association « Rebond »	Les structures labellisées « Rebond » contribuent, avec l'association, à construire une société dans laquelle les enfants bénéficient d'une offre sportive sécurisée. Dans ce cadre, chaque structure doit, annuellement, organiser un évènement au profit de l'association « Rebond ». Il peut prendre différentes formes : tournois, vente aux enchères, tombola... Ces actions doivent impliquer les adhérents et les partenaires du club,	<ul style="list-style-type: none"> - Éléments de communication autour de l'évènement (posts sur les réseaux sociaux, mails de contact des partenaires, annonces dans les médias...) - Fiche récapitulative des profits obtenus grâce à cet évènement.

III. Processus de labellisation

Pour être labellisée, la structure intéressée doit renvoyer à l'association Rebond le dossier de candidature dûment rempli (cf. modèle type en annexe n°2) à l'adresse email suivante : rebond.contact@gmail.com composé des éléments suivants :

- **Lettre d'engagement** sur le respect des critères du label, signée par le représentant légal de l'entité organisatrice
- **Formulaire d'informations sur la structure candidate**
- **Présentation des motivations de la structure pour obtenir le label**
- **Informations sur les moyens mis en œuvre pour respecter les critères du label** : modalités de désignation d'un référent, d'organisation d'une action caritative...

IV. Comment, par qui et combien de temps est attribué le label ?

A. Méthode de cotation des critères et durée d'attribution

Après réception de la candidature, l'association Rebond étudiera celle-ci et déterminera, en fonction de la qualité du dossier et du degré de motivation, si elle lui attribue le label.

Le label est délivré pour une durée illimitée. Il peut être retiré si, après constat par une évaluation, le club ne respecte plus le cahier des charges qu'il s'est engagé à suivre.

B. Les évaluations

Chaque année, les structures labellisées feront l'objet d'une évaluation par les membres de l'association Rebond afin de vérifier qu'ils respectent bien leurs engagements.

V. Coût du Label “Rebond”

A. Tarifs de Labellisation

Le coût d’une labellisation Club Rebond diffère selon la taille de la structure à labelliser et s’élève à :

- **Club** **1500 €**
- **Comité** **2000 €**
- **Ligue** **2500 €**

Ce tarif comprend :

- La **sensibilisation** : la sensibilisation aura lieu en visioconférence pour les bénévoles, les salariés du club ainsi que les dirigeants et entraîneurs.

Elle pourra avoir lieu en présentiel uniquement si trois clubs alentours font une demande de labellisation le même mois. Dans ce cas, elle pourra bénéficier aux bénévoles, salariés du club, dirigeants et entraîneurs ainsi qu’aux licenciés des clubs.

- Le **kit Rebond** : documentation et affichage, album photos Rebond “L’album du club”, charte de bonnes conduites, T-shirts Rebond, casquettes Rebond, porte-clés Balle Rebond, antivibrateurs Rebond, gourdes Rebond ou autres goodies...
- Un ou plusieurs **Terrains Rebond** comprenant chacun 2 thermo-bancs, bâches filet et fond de court.

B. Tarifs d’adhésion

Le tarif annuel d’adhésion à l’association Rebond s’élève à :

- **Pour les Clubs :**
 - Moins de 250 licenciés : **600 €**
 - Entre 250 et 500 licenciés : **750 €**
 - Entre 500 et 1000 licenciés : **900 €**
 - Plus de 1000 licenciés : **1200 €**
- **Pour les Comités : 1500 €**
- **Pour les Ligues : 2000 €**

Une adhésion comprend :

- ❖ Suivi et conseils pour toute question ou dossier à gérer
- ❖ Suivi des victimes potentielles (orientation et suivi judiciaire et psychologique, week-ends et journées de reconstruction)
- ❖ Sensibilisation par visioconférence des nouveaux dirigeants, bénévoles, arbitres et entraîneurs qui n’ont pas été sensibilisés lors de la labellisation
- ❖ Envoi régulier de documentations pédagogiques et d’affichages

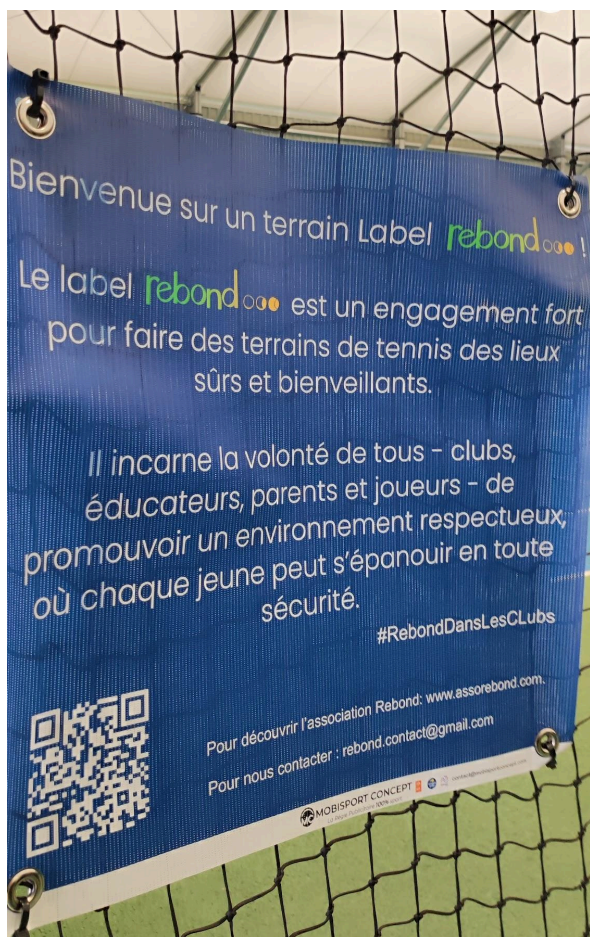
VI. Modalités de communication

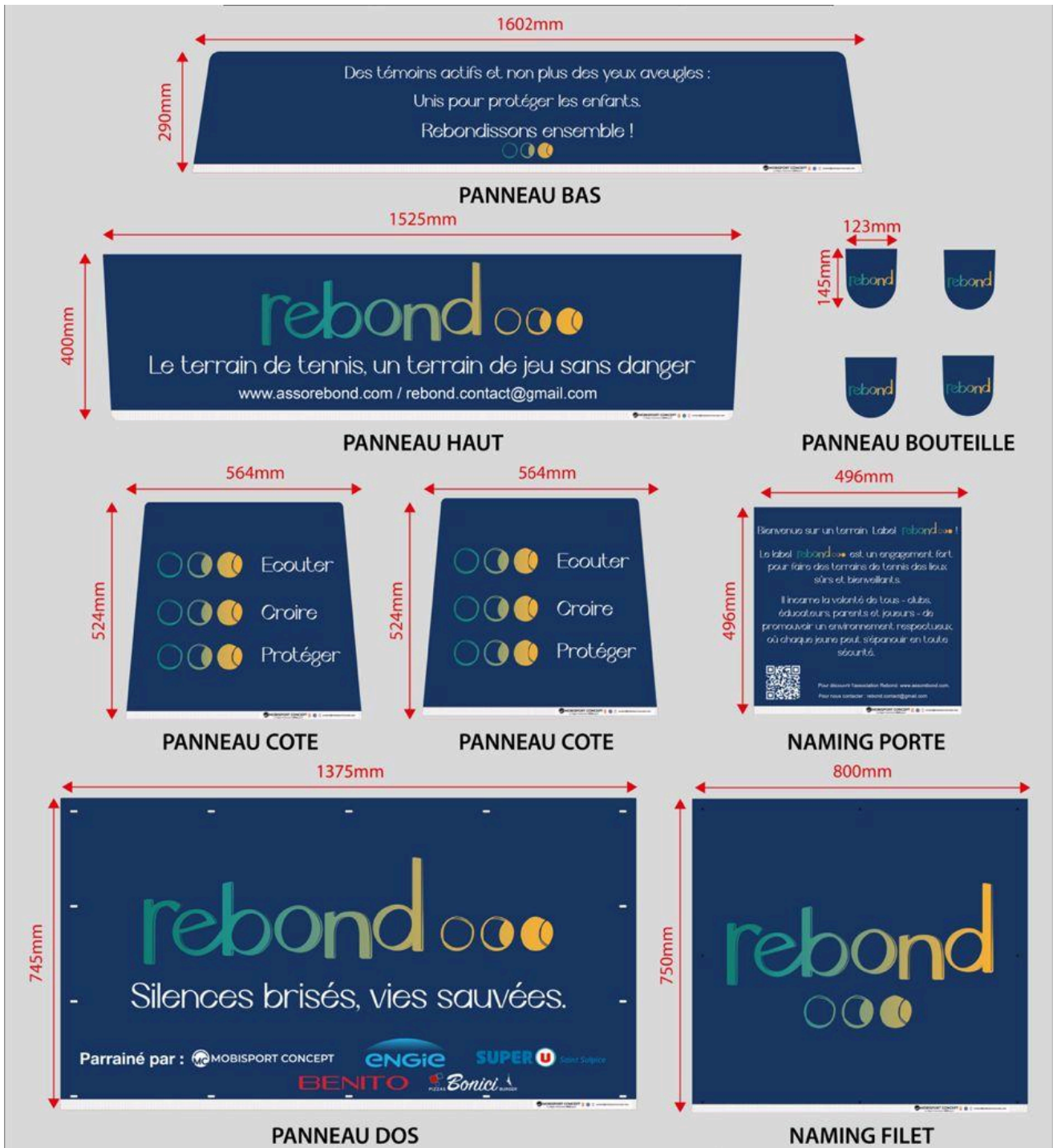
L'association « Rebond » mettra à la disposition de chaque terrain labellisé son logo.

La référence au label avec l'utilisation du logo et l'affichage de la pancarte "Label Rebond" ne peuvent se faire que lorsque le terrain est labellisé, et uniquement durant le temps de la labellisation.

VII. Annexes

Annexe n°1 : exemple de visuel de l'aménagement d'un terrain "Rebond" :





Annexe n°2 : modèle de dossier de candidature :

1) La lettre d'engagement

(à établir sur papier à en-tête de l'organisme)

Nom et adresse de la structure candidate

XXX, le 00/00/00

A l'attention de l'association « Rebond »

Mesdames,

NOM de la structure candidate se porte candidat-e au Label « Rebond ». Je vous demande de bien vouloir engager toutes les démarches nécessaires en ce sens.

Je déclare :

- avoir pris connaissance du cahier des charges du Label « Rebond »,
- de la liste de toutes les pièces nécessaires à notre demande de labellisation et du processus de labellisation.
- NOM de la structure candidate s'engage à respecter les différents critères du cahier des charges
- avoir informé les représentants du personnel ou les instances représentatives du personnel ou les organisations syndicales et/ou les salariés, de la candidature au Label;
- attester de la véracité des informations fournies et l'authenticité des documents produits ;

Je m'engage à informer l'association « Rebond » de tout changement significatif de l'organisation que je représente, en particulier toute modification relative aux informations communiquées initialement dans ce dossier.

Je joins au présent courrier, le dossier de candidature.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de mes sincères salutations.

Signature du représentant légal de l'entité organisatrice
(Nom, prénom, fonction et cachet)

2) Formulaire d'informations sur la structure candidate

Nom de la structure candidate :
Coordonnées du siège social ou de l'établissement principal : - Adresse : - Téléphone : - Fax : - Site internet, le cas échéant : www. - Numéro de SIRET, le cas échéant :
Coordonnées de la personne ou des personnes en charge de la présente demande : - Nom des personnes : - Fonctions : - Téléphones : - Adresses électroniques :
Statut juridique de la structure :
Objet social : Nous vous remercions de nous indiquer : - <i>votre objet social ;</i> - <i>l'ensemble de vos activités, avec mention, le cas échéant, de votre ou vos activités dominantes ;</i> - <i>si une ou des législations et/ou réglementation(s) spécifiques régissent vos activités</i>
Nombre d'adhérents :
Nombre de terrains "Rebond" souhaités :
Noms des clubs partenaires pour la sensibilisation conjointe, le cas échéant :

3) La présentation des motivations du club pour obtenir le label

Nous vous remercions de nous exposer brièvement les motivations de votre candidature au Label « Rebond ».

4) Les informations sur les moyens mis en œuvre pour respecter le Label

EXEMPLE DE MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RESPECTER LE LABEL	
Critères à respecter	Moyens envisagés
<i>Sensibilisation</i>	
<p>Organiser des actions de sensibilisation pour tous les membres du club afin de mettre en place un cadre sain et bienveillant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Louer l'exposition photo (é)preuves réalisée par Rebond - Projeter des soirées ciné débat avec la diffusion de courts et longs métrages de sensibilisation proposés dans la boîte à outils Rebond - Effectuer des réunions de sensibilisation en début d'année pour les parents et enfants - Mettre en place la charte de bonnes conduites proposée par Rebond - Préparer les déplacements, stages, tournées et tournois avec des réunions qui expliquent clairement les codes de conduite.
<p>Afficher et distribuer les contenus de sensibilisation afin de prévenir les violences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mails et posts de sensibilisation rédigés par le club - Relayer les posts sur les réseaux et les mails de Rebond à tous les licenciés - Relayer la Newsletter Rebond à tous les licenciés - Affichage des contenus de sensibilisation de Rebond dans différents endroits stratégiques (Club house, les vestiaires, les wc...)
<i>Formation</i>	
<p>Former un référent intégrité afin de devenir le relayeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le référent choisi par le bureau doit participer à une visioconférence de formation avec Rebond dans le trimestre qui suit la signature du partenariat - Le référent doit être en contact régulier avec Rebond

privilégié entre le club et Rebond	
<i>Action caritative</i>	
<p> Organiser un évènement annuel au profit de l'association « Rebond » afin de faire vivre le label Rebond au sein du club et impliquer l'ensemble des licenciés </p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tombola, Vente aux enchères - Tournoi caritatif (double surprise, tournoi interne...) - Soirée jeux caritatif (bingo, loto, domino, trivial poursuit...) - Vente d'objets créés par les licenciés du club - Demande de dons de la part de partenaires du club